



## Bulletin de service

# Production canadienne de pommes de terre



Novembre 2006

### Faits saillants

**Le présent bulletin contient les premières estimations de la superficie récoltée et de la production totale pour la récolte de pommes de terre de 2006. Aussi les révisions de la production totale pour la récolte de 2005 et les estimations préliminaires de la production et la valeur de pommes de terre vendues, consommées, semées ou données aux animaux.**

- Grâce à des conditions climatiques plus favorables dans la plupart des provinces canadiennes cette année, les producteurs de pommes de terre ont obtenu leur meilleur rendement jamais enregistré. Trois provinces ont franchi la barre des 300 quintaux à l'acre (33,6 tonnes métriques par hectare). La moyenne nationale s'est établie à 287,1 quintaux à l'acre (32,18 tonnes métriques par hectare), en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente.
- Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario et le Manitoba sont les provinces qui ont connu les meilleures améliorations de leur rendement. La Nouvelle-Écosse et l'Alberta sont les deux seules provinces où le rendement a diminué.
- En 2006, la superficie plantée a été réduite de 2 % comparativement à l'an dernier, tandis que la superficie récoltée a été presque la même qu'en 2005.
- La production totale de pommes de terre au Canada a été estimée à 110 759 000 quintaux (5 024 028 tonnes métriques). Il s'agit d'une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente, mais d'une baisse de 5 % par rapport à la récolte record de 2003.

## Tableaux statistiques

Tableau 1

## Superficie, production et valeur à la ferme des pommes de terre (mesures impériales), Canada et provinces

	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement moyen	Production	Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux	Prix moyen à la ferme pour les pommes de terre vendues, consommées, semées ou données aux animaux	Valeur totale à la ferme
	acres		quintaux par acre	quintaux		dollars par quintaux	milliers de dollars
<b>2003</b>							
<b>Canada</b>	<b>457 500</b>	<b>447 000</b>	<b>260,5</b>	<b>116 458 000</b>	<b>110 441 000</b>	<b>7,99</b>	<b>882 765</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	700	700	214,3	150 000	139 000	16,40	2 280
Île-du-Prince-Édouard	106 000	105 500	265,0	27 958 000	27 661 000	5,87	162 248
Nouvelle-Écosse	5 300	5 200	215,0	1 118 000	1 060 000	9,23	9 785
Nouveau-Brunswick	59 000	58 500	255,0	14 918 000	14 312 000	6,37	91 198
Québec	49 900	48 900	237,7	11 625 000	11 080 000	7,84	86 849
Ontario	44 900	43 900	205,0	9 000 000	8 010 000	11,01	88 194
Manitoba	103 000	101 500	245,0	24 868 000	21 955 000	7,44	163 384
Saskatchewan	13 500	13 000	315,0	4 095 000	3 925 000	15,35	60 255
Alberta	66 000	61 000	330,0	20 130 000	19 826 000	8,54	169 375
Colombie-Britannique	9 200	8 800	295,0	2 596 000	2 473 000	19,89	49 197
<b>2004</b>							
<b>Canada</b>	<b>433 200</b>	<b>424 400</b>	<b>271,9</b>	<b>115 409 000</b>	<b>108 844 000</b>	<b>7,63</b>	<b>830 448</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	700	600	190,0	114 000	106 000	16,27	1 725
Île-du-Prince-Édouard	106 000	105 500	275,0	29 013 000	28 548 000	5,79	165 376
Nouvelle-Écosse	5 500	5 300	235,1	1 246 000	1 185 000	9,12	10 804
Nouveau-Brunswick	58 500	58 000	285,0	16 530 000	14 667 000	5,68	83 241
Québec	47 700	46 200	265,5	12 266 000	11 230 000	7,87	88 349
Ontario	40 000	39 000	202,0	7 878 000	6 702 000	9,82	65 838
Manitoba	96 000	93 000	245,0	22 785 000	22 068 000	7,61	167 980
Saskatchewan	12 000	11 500	280,0	3 220 000	2 585 000	12,86	33 245
Alberta	58 000	57 000	350,0	19 950 000	19 596 000	8,58	168 103
Colombie-Britannique	8 800	8 300	290,0	2 407 000	2 157 000	21,23	45 787
<b>2005</b>							
<b>Canada</b>	<b>403 100</b>	<b>384 000</b>	<b>251,8</b>	<b>96 706 000</b>	<b>94 407 000</b>	<b>9,75</b>	<b>920 341</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	700	600	166,0	100 000	94 000	19,58	1 841
Île-du-Prince-Édouard	96 000	95 500	275,0	26 263 000	26 060 000	8,97	233 786
Nouvelle-Écosse	4 200	4 000	215,0	860 000	805 000	9,44	7 602
Nouveau-Brunswick	57 000	55 500	260,0	14 430 000	13 974 000	8,91	124 556
Québec	48 700	47 400	227,3	10 774 000	10 337 000	11,67	120 592
Ontario	36 300	35 500	162,0	5 751 000	5 578 000	12,87	71 784
Manitoba	86 000	76 000	210,0	15 960 000	15 769 000	8,05	126 873
Saskatchewan	10 000	9 900	265,0	2 624 000	2 266 000	14,26	32 319
Alberta	56 000	51 500	344,0	17 716 000	17 414 000	8,80	153 223
Colombie-Britannique	8 200	8 100	275,0	2 228 000	2 110 000	22,64	47 764
<b>2006</b>							
<b>Canada</b>	<b>396 700</b>	<b>385 800</b>	<b>287,1</b>	<b>110 759 000</b>	..	..	..
Terre-Neuve-et-Labrador	700	700	230,0	161 000	..	..	..
Île-du-Prince-Édouard	97 000	94 800	300,0	28 440 000	..	..	..
Nouvelle-Écosse	3 500	3 400	210,0	714 000	..	..	..
Nouveau-Brunswick	58 000	57 000	300,0	17 100 000	..	..	..
Québec	46 500	43 000	265,1	11 400 000	..	..	..
Ontario	37 000	36 000	209,0	7 524 000	..	..	..
Manitoba	82 000	81 000	280,0	22 680 000	..	..	..
Saskatchewan	9 500	8 700	265,0	2 306 000	..	..	..
Alberta	54 500	53 200	342,0	18 194 000	..	..	..
Colombie-Britannique	8 000	8 000	280,0	2 240 000	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

Note(s) : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**Tableau 2**  
**Superficie, production et valeur à la ferme des pommes de terre (mesures métriques), Canada et provinces**

	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement moyen	Production	Production vendue, consommée, donnée aux animaux	Prix moyen à la ferme pour les pommes de terre vendues, consommées, semées ou données aux animaux	Valeur totale à la ferme
	hectares	hectares	tonnes par hectare	tonnes	tonnes	dollars par tonne	milliers de dollars
<b>2003</b>							
<b>Canada</b>	<b>185 150</b>	<b>180 901</b>	<b>29,20</b>	<b>5 282 535</b>	<b>5 009 604</b>	<b>176,15</b>	<b>882 765</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	283	283	24,02	6 804	6 305	361,55	2 280
Île-du-Prince-Édouard	42 898	42 696	29,70	1 268 175	1 254 703	129,41	162 248
Nouvelle-Écosse	2 145	2 104	24,10	50 712	48 082	203,48	9 785
Nouveau-Brunswick	23 877	23 675	28,58	676 680	649 192	140,43	91 198
Québec	20 195	19 790	26,64	527 310	502 589	172,84	86 849
Ontario	18 171	17 766	22,98	408 240	363 334	242,72	88 194
Manitoba	41 684	41 077	27,46	1 128 012	995 879	164,02	163 384
Saskatchewan	5 463	5 261	35,31	185 749	178 038	338,40	60 255
Alberta	26 710	24 687	36,99	913 097	899 307	188,27	169 375
Colombie-Britannique	3 723	3 561	33,06	117 755	112 175	438,49	49 197
<b>2004</b>							
<b>Canada</b>	<b>175 316</b>	<b>171 755</b>	<b>30,48</b>	<b>5 234 952</b>	<b>4 937 164</b>	<b>168,21</b>	<b>830 448</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	283	243	21,30	5 171	4 808	358,69	1 725
Île-du-Prince-Édouard	42 898	42 696	30,82	1 316 030	1 294 937	127,65	165 376
Nouvelle-Écosse	2 226	2 145	26,35	56 519	53 752	201,06	10 804
Nouveau-Brunswick	23 675	23 473	31,94	749 801	665 295	125,22	83 241
Québec	19 304	18 697	29,76	556 386	509 393	173,50	88 349
Ontario	16 188	15 783	22,64	357 346	304 003	216,49	65 838
Manitoba	38 851	37 637	27,46	1 033 528	1 001 004	167,77	167 980
Saskatchewan	4 856	4 654	31,38	146 059	117 256	283,51	33 245
Alberta	23 473	23 068	39,23	904 932	888 875	189,15	168 103
Colombie-Britannique	3 561	3 359	32,50	109 182	97 842	468,03	45 787
<b>2005</b>							
<b>Canada</b>	<b>163 135</b>	<b>155 405</b>	<b>28,22</b>	<b>4 386 584</b>	<b>4 282 302</b>	<b>214,95</b>	<b>920 341</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	283	243	18,61	4 536	4 264	431,66	1 841
Île-du-Prince-Édouard	38 851	38 649	30,82	1 191 290	1 182 082	197,75	233 786
Nouvelle-Écosse	1 700	1 619	24,10	39 010	36 515	208,11	7 602
Nouveau-Brunswick	23 068	22 461	29,14	654 545	633 861	196,43	124 556
Québec	19 709	19 183	25,48	488 709	468 886	257,28	120 592
Ontario	14 691	14 367	18,16	260 865	253 018	283,73	71 784
Manitoba	34 804	30 757	23,54	723 946	715 282	177,47	126 873
Saskatchewan	4 047	4 007	29,70	119 025	102 786	314,37	32 319
Alberta	22 663	20 842	38,56	803 598	789 899	194,00	153 223
Colombie-Britannique	3 319	3 278	30,82	101 062	95 710	499,12	47 764
<b>2006</b>							
<b>Canada</b>	<b>160 544</b>	<b>156 133</b>	<b>32,18</b>	<b>5 024 028</b>	..	..	..
Terre-Neuve-et-Labrador	283	283	25,78	7 303	..	..	..
Île-du-Prince-Édouard	39 256	38 366	33,62	1 290 038	..	..	..
Nouvelle-Écosse	1 416	1 376	23,54	32 387	..	..	..
Nouveau-Brunswick	23 473	23 068	33,62	775 656	..	..	..
Québec	18 819	17 402	29,71	517 104	..	..	..
Ontario	14 974	14 569	23,43	341 289	..	..	..
Manitoba	33 185	32 781	31,38	1 028 765	..	..	..
Saskatchewan	3 845	3 521	29,70	104 600	..	..	..
Alberta	22 056	21 530	38,33	825 280	..	..	..
Colombie-Britannique	3 238	3 238	31,38	101 606	..	..	..

.. indisponible pour une période de référence précise

**Note(s)** : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

## Concepts et définitions

### Superficieensemencée

La superficieensemencée fait référence à la superficieensemencée au printemps de l'année de référence.

Les estimations provisoires de la superficie de pommes de terre pour l'année courante sont diffusées à la mi-juillet. Celles-ci se fondent sur des données recueillies soit à partir d'enquêtes-échantillon, soit à partir de consultations auprès de spécialistes provinciaux.

Québec, Ontario et Alberta : les estimations provisoires de la superficie sont établies en consultation avec les spécialistes provinciaux.

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick : les estimations sont établies à partir de l'Enquête de la superficie et du rendement de pommes de terre menée par téléphone. Celle-ci est une enquête probabiliste effectuée en juin pour la superficieensemencée et en octobre pour la superficie récoltée et la production.

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique : les estimations sont produites à partir de l'Enquête de fruits et légumes du printemps et l'Enquête agricole des provinces de l'Atlantique de juin, ainsi qu'en consultation avec les spécialistes provinciaux.

Pour la diffusion de novembre, des révisions aux superficies précédentes peuvent être effectuées et l'estimation finale de la superficie de l'année en cours est produite.

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick : la superficie de l'année précédente peut être révisée à partir des données d'écoulement d'Agriculture et agro-alimentaire Canada si elles indiquent une production qui diffère significativement. La superficieensemencée pour l'année courante peut être révisée pour refléter l'ajustement de la superficie de l'année précédente. L'Enquête de la superficie et du rendement de pommes de terre affirme la superficieensemencée durant les appels en automne.

Québec, Ontario et Alberta : la superficieensemencée est établie dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique : l'Enquête sur le rendement des pommes de terre demande une confirmation de la superficieensemencée.

### Superficierecoltée

Il s'agit d'une nouvelle série incorporée en 1985 pour toutes les provinces sauf le Québec et l'Ontario, calculée en soustrayant de la superficieensemencée, la superficie qui ne fut pas récoltée. Cette série est disponible au Québec et en Ontario commençant en 1993. Une révision à la superficieensemencée résulte automatiquement en une révision à la superficierecoltée si la superficie perdue ne varie pas. Cette série indique la superficie perdue pour raison de mauvaises conditions de récolte, de superficie abandonnée ou de maladie. Avant 1985 et au Québec et en Ontario avant 1993, la superficie perdue est calculée avec une production de zéro et incluse dans le total de la production.

Pour l'année courante, la superficierecoltée est diffusée en novembre ainsi que les révisions pour l'année précédente, s'il y a lieu.

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique : l'Enquête sur le rendement de pommes de terre détermine la superficie perdue.

Québec, Ontario et Alberta : la superficie perdue est établie dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

## Rendement

Le rendement est une mesure de la production de chaque unité de superficie récoltée fondée sur le volume de production incluant les pommes de terre perdues mais excluant le produit abandonné dans le champ.

Le rendement courant et le rendement précédent révisé sont diffusés en novembre dans le Bulletin de la production canadienne de pommes de terre.

Les sources de données par province sont les suivantes :

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique : les estimations sont dérivées des résultats de l'Enquête sur le rendement des pommes de terre. Les appels sont effectués en octobre et tôt en novembre de l'année courante.

Québec, Ontario et Alberta : le rendement est établi dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

Le rendement peut être révisé en janvier. Des résultats tardifs des enquêtes des ministères provinciaux ou bien des données administratives peuvent indiquer qu'une révision est nécessaire. Ordinairement, aucune révision serait effectuée à cette production en juillet.

## Production totale

La production totale, le produit de la superficie récoltée fois le rendement moyen, est le volume de pommes de terre récolté hors des champs incluant les pertes mais excluant le produit abandonné dans le champ.

L'estimation de la production est diffusée en novembre de l'année courante. Les révisions pour l'année précédente, s'il y a lieu, résultent de nouvelles connaissances ou bien des données d'écoulement. Celles-ci peuvent être effectuées en janvier ou bien en novembre suivant. (Voir les concepts pour le rendement).

## Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux

Cette série, établie en 1982, mesure le volume de pommes de terre vendu et inclut les pommes de terre consommées sur les fermes et la semence pour l'année suivante. À partir de 1986 celle-ci inclut les pommes de terre qui servent de provende. Si des pommes de terre sont détruites dans le cadre d'un programme de réaffectation des excédents et que les producteurs sont compensés en argent, celles-ci sont incluses ici. Débutant en 1999, toutes les pommes de terre expédiées pour la transformation sont comprises dans la quantité vendue, consommée, semée ou nourrie aux animaux. Aucune pertes sont déduites de ces quantités. Ces chiffres sont diffusés en novembre pour l'année-récolte précédente.

Terre-Neuve-et-Labrador : celle-ci est établie à 90% de la production récoltée.

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick : le personnel de la division de l'inspection des légumes d'Agriculture et agro-alimentaire Canada prépare une estimation mensuelle de la production commercialisée et perdue.

Nouvelle-Écosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique : le volume est déterminé en consultation avec les spécialistes provinciaux et les agences de mise en marché.

Québec : celle-ci est établie dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

## Prix moyen

Le prix moyen pour les pommes de terre, est le prix de transaction, soit le prix net de toutes déductions faites avant que le producteur soit payé. Si une portion de la récolte est utilisée mais que le producteur n'est pas compensé pour cette portion, le prix est compris dans le prix moyen à une valeur nulle. Le prix moyen est diffusé en novembre pour l'année-récolte précédente.

Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse : les prix sont établis en consultation avec les spécialistes provinciaux et à partir de l'Enquête d'automne sur les fruits et légumes.

Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, et Colombie-Britannique : Statistique Canada effectue une enquête mensuelle sur les prix des pommes de terre, reçus par les producteurs. Ces prix sont multipliés par les pourcentages mensuels pour chaque classification pour créer un prix annuel pondéré.

Québec : le prix moyen est établi à partir du programme provincial d'enquêtes et de l'Enquête sur les prix des produits agricoles (3436).

### Valeur à la ferme

La valeur à la ferme est le produit de la production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux fois le prix moyen à la ferme. (Voir les sections traitant de la « **Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux** » et du « **Prix moyen** »). La valeur à la ferme est diffusée en novembre pour l'année-récolte précédente.

## Méthodologie et qualité des données

### Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre (Enquête 3446)

#### Base de sondage et échantillonnage

La population cible représente toutes les exploitations de pommes de terre à Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique sauf les fermes d'établissements institutionnels et les réserves indiennes.

Le Recensement de l'agriculture fournit une liste des fermes et de leurs superficies en pommes de terre. Cette liste est révisée chaque année à partir de sources variées. La base de sondage de type liste est stratifiée en fonction de la superficie en pommes de terre au recensement et des limites géographiques provinciales.

Un échantillon d'environ 801 exploitations (59 en Terre-Neuve-et-Labrador, 37 en Nouvelle-Écosse, 250 à l'Île-du-Prince-Édouard, 155 au Nouveau-Brunswick, 167 au Manitoba, 95 en Saskatchewan et 38 en Colombie-Britannique) est tiré de la liste correspondant à l'Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre.

La section sur le rendement est effectuée en octobre pour affirmer la superficie ensemencée et pour demander la superficie récoltée et la production. Une exploitation que n'avait aucune superficie de production. Une exploitation que n'avait aucune superficie de pommes de terre en juin n'est pas rappelée.

#### Collecte des données

La Collecte des données sur la superficie ensemencée en pommes de terre a eu lieu par téléphone du 19 juin au 29 juin 2006 et pour le rendement entre le 18 octobre et le 13 novembre 2006.

À la fin de la période de collecte environ 84% de questionnaires ont été complétés. Le taux de refus est à 3,0%. L'écart entre le taux d'achèvement et le taux de refus peut s'expliquer par les cas de non contact et de non-réponse. Les facteurs de pondération initiaux sont ajustés par un processus appelé ajustement des facteurs d'extension dans les cas de non-réponse. Aucune imputation n'est effectuée pour les données manquantes.

#### Estimation

Les données recueillies à partir de l'Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre sont pondérées pour produire des indicateurs de niveau qui sont représentatifs de la population. Ces indicateurs de niveau sont

alors soumis à un processus de validation basé sur une analyse faite par des spécialistes et sur la consultation auprès de spécialistes provinciaux avant qu'une estimation finale ne soit déterminée.

### **Erreurs d'échantillonnage et erreurs non liées à l'échantillonnage**

Les statistiques continues dans cette publication sont basées sur un échantillon d'exploitations agricoles choisies au hasard et, comme telles sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage et à des erreurs non liées à l'échantillonnage. La qualité globale des estimations dépend ainsi de l'effet combiné de ces deux types d'erreurs.

Les erreurs d'échantillonnage existent parce que les estimations sont établies à partir des données d'un échantillon et non à partir de population totale. Ces erreurs dépendent de facteurs tels que la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation.

Les erreurs non liées à l'échantillonnage sont des erreurs qui surviennent au cours de réalisation de l'enquête pour différentes raisons, soit des erreurs de couverture d'étendue, d'interprétation des questions, de fausses données de la part des répondants, des erreurs d'inscription ou de traitement des données.

### **Qualité des données**

L'erreur d'échantillonnage peut être calculée à partir de l'échantillon même en utilisant une mesure statistique appelée coefficient de variation (CV). Pour un échantillonnage répété, les chances sont de 95% que l'écart entre les estimations de l'échantillon et les estimations qui auraient dû être obtenues d'un dénombrement de toutes les exploitations agricoles de pommes de terre représente moins que le double du coefficient de variation. Cet ensemble de valeurs correspond à l'intervalle de confiance. Bien que les estimations publiées puissent ne pas correspondre exactement aux indicateurs de niveau (en raison du processus de validation et de consultation), elles demeurent toutefois à l'intérieur de l'intervalle de confiance de l'indicateur de niveau de l'enquête.

Pour les estimations de la superficie de 2006, les CV pour l'Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre varient entre 3,6% et 25,7%

Pour les estimations du rendement de 2006, les CV varient entre 1,1% et 10,2%.

## **Enquête sur les prix des produits agricoles (Enquête 3436)**

### **Base de sondage et échantillonnage**

La population cible pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique représente toutes les exploitations agricoles dans ces provinces qui cultivent des pommes de terre. Le Recensement de l'agriculture fournit une liste de ces fermes que est révisée à partir de sources variées. La base de sondage de type liste est stratifiée en fonction de la superficie en pommes de terre, établie au Recensement de 2001. Un échantillon d'à peu près 500 exploitations est tiré de la liste. Une rotation est effectuée et nécessaire.

### **Collecte des données**

La collecte des données a lieu par téléphone cinq jours ouvrables suivant le 15 de chaque mois avec comme date de référence, le 15. Le taux de refus d'habitude est moins que 5%. Aucune imputation n'est effectuée. Suivant la saisie des données, les données éloignées sont vérifiées et enlevées si nécessaire de l'échantillon. La moyenne arithmétique des données restantes est effectuée.

## Enquête d'automne sur les fruits et légumes (Enquête 3407)

### Base de sondage et échantillonnage

Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse; la collecte de données pour cette nouvelle enquête national est effectuée auprès d'environ 1000 producteurs de fruits ou légumes à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse.

La population cible représente toutes les exploitations agricoles pour Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Le Recensement de l'agriculture fournit une liste des exploitations révisée à partir de sources variées.

### Collecte des données

La collecte des données a lieu en novembre. Aucune imputation n'est effectuée. Les données éloignées sont enlevées de l'échantillon. On s'attend à un taux de réponse assez élevé.

### Méthodes de révision

Les estimations de la superficie, du rendement, de la production, des prix et des valeurs sont révisées au besoin si on obtient plus de renseignements. La politique consiste à revoir les estimations dans les cas suivants:

- l'analyse des quantités dont on dispose à la fin de la campagne agricole indique une sous-estimation ou une sur-estimation de la production; ou
- les données du Recensement de l'agriculture permettent d'établir un nouveau repère pour la superficie.
- une source administrative indiquerait des erreurs dans les résultats des enquêtes.

Les tableaux ci-dessous contiennent quelques statistiques qui indiquent l'amplitude et la direction des révisions des estimations de la superficieensemencée et la production totale de pommes de terre, des estimations provisoires aux estimations finales (suivant les révisions intercensitaires). L'amplitude est mesurée par la variation moyenne en pourcentage entre les estimations provisoires et les estimations finales. La direction des révisions est indiquée par le nombre d'années où les estimations provisoires sont supérieures ou inférieures aux estimations finales révisées.

Les données révèlent que les estimations provisoires de la superficieensemencée ont été révisées 9 ans de 10 par une amplitude moyenne de 2,02 % au niveau national. Voir le tableau 3.

**Tableau 3**

**Amplitude et direction des révisions des estimations de la superficie canadienneensemencée en pommes de terre, 1996 à 2005**

	Nombre d'années où la superficieensemencée a été révisée		Variation moyenne en pourcentage
	À la hausse	À la baisse	
	années		pourcentage
Amplitude et direction des révisions	9	1	2,02

Les données révèlent que les estimations provisoires de la production récoltée sont habituellement révisées par une moyenne de 2,15 %. La révision fut à la hausse pour 9 des 10 dernières années. Voir le tableau 4.



**Tableau 4**  
**Amplitude et direction des révisions des estimations de la production canadienne récoltée en pommes de terre, 1996 à 2005**

	Nombre d'années où la production récoltée a été révisée		Variation moyenne en pourcentage
	À la hausse	À la baisse	
	année		pourcentage
Amplitude et direction des révisions	9	1	2,15

### Facteurs de conversion

On a utilisé les taux suivants pour convertir les unités impériales en unités métriques:

Superficie : 1 acre = 0,4047 hectare

Production : 1 quintal = 0,04536 tonne métrique

Pour passer des unités impériales aux unités métriques, les superficies en acres des provinces sont d'abord converties, puis elles sont ensuite additionnées pour obtenir la superficie totale en hectares pour l'ensemble du Canada. La superficie totale en acres convertie peut ne pas correspondre exactement à la superficie totale en hectares.

La même méthode sert pour déterminer la production. Les quintaux pour chaque province sont convertis en tonnes métriques qui sont ensuite additionnées pour obtenir la production totale canadienne.

Pour l'ensemble du Canada, le rendement au niveau national est le résultat de la production totale en tonnes divisée par les hectares canadiens. Le rendement en quintaux/acre peut ne pas correspondre exactement au rendement en tonnes/hectare.

Pour l'ensemble du Canada, le prix moyen à la ferme, en dollars par tonne, correspond à la valeur à la ferme divisée par la production commercialisée en tonnes. Le prix en dollars par quintal peut ne pas correspondre exactement au prix en dollars par tonne.

### Confidentialité des données

La confidentialité des données est assujettie à la Loi sur la statistique qui interdit la divulgation de données individuelles et agrégées quand des particuliers ou des entreprises pourraient être identifiés.

Date de parution : Novembre 2006

**Renseignements pour accéder au produit**

Le produit n° 22-008-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

Périodicité : irrégulière / ISSN 1705-7043

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1 800 263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 22-008-XIE).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2006. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

**Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.